



## DIFFUSION des TRACTS SYNDICAUX

# J – 6

## INTERDICTION d'UTILISER les SERVICES du COURRIER INTERNE

« Le syndicat **Sud CEBPL** souhaite **remercier ici les patrons de notre caisse ainsi que les syndicats signataires de l'accord du 8 juillet 2011 (UNSA – CFDT – CGC) qui met fin au droit qu'avaient jusqu'alors les syndicats d'utiliser les services du courrier interne pour INFORMER les salariés par tracts papier.** »

**Cette signature estivale a été le dernier épisode des magouilles entre les « partenaires » signataires :**

⇒ **Retraits de plaintes juridiques** (au pénal), à l'encontre d'un membre du directoire (Frédérique DESTAILLEUR), relatives à des entraves avérées au fonctionnement du comité d'entreprise et du CHSCT...

⇒ En contrepartie (il est interdit d'en rire), Didier PATAULT aurait promis de « **restaurer le dialogue social** », de « **respecter les accords signés et le code du travail** »...

A **Sud**, nous sommes convaincus qu'il a déjà oublié, trop satisfait de cette grossière entourloupe !

A **Sud**, nous nous demandons bien quelles autres contreparties (inavouables sans doute) ont été négociées par les signataires dans les couloirs de la direction ?

**RESULTATS des COURSES** : Dans cette affaire, nous tous, salarié(e)s qui sommes favorables à la **liberté d'expression**, subissons de plein fouet cette tentative d'omerta imposée par des patrons qui ont su trouver chez ces 3 syndicats la caution dont ils avaient besoin pour faire taire la libre expression.

## ALORS, pour l'heure, nous n'avons pas le CHOIX !

⇒ L'information existera toujours, ça personne ne pourra nous en empêcher, mais ...

**C'est chacune, chacun d'entre vous qui devra agir pour en prendre connaissance !**

C'est là où les patrons ont été forts !

C'est aussi là où les syndicats signataires ont fait preuve de faiblesse, ou ont été manipulés, voire « achetés » !

## Vous, qui appréciez l'écriture et la justesse de nos propos

⌘ **Intranet** : mon entreprise – instances représentatives du personnel – organisations syndicales – **Sud BPCE**  
« **Vous y trouverez tous nos tracts syndicaux Sud CEBPL et Sud national** »

⌘ **Internet** : notre site national : [www.sudce.com](http://www.sudce.com)  
« **Vous y trouverez entre autres toutes nos communications syndicales nationales et locales** »

⌘ **Messagerie** : envoyez nous votre mail perso à [Sud.cebpl@orange.fr](mailto:Sud.cebpl@orange.fr)  
« **Nous vous ferons suivre notre communication syndicale locale et nationale** »

⌘ **Panneaux d'affichage** : « **Nos tracts doivent y être affichés, nous y veillerons** »